

Comité des Sages

Compte-rendu de la séance du 9 octobre 2023

Etaient présents :

BOT Roger
BROUCHOUD Nicole
DIARD Bernadette
MORNEY Roger
PREVOSTO Colette
RAUX Jean-Michel
THEZIER Daniel
ROUX Christiane
VANBERVLIET Claude

Etaient excusés :

BOULLE Ghislain
CAVAGNA Jean-Michel
MARTIN Patrick
ROMPION Jean-Luc

Ouverture de la séance à 9 heures 30 avec la participation de Maurice NICOLAS.

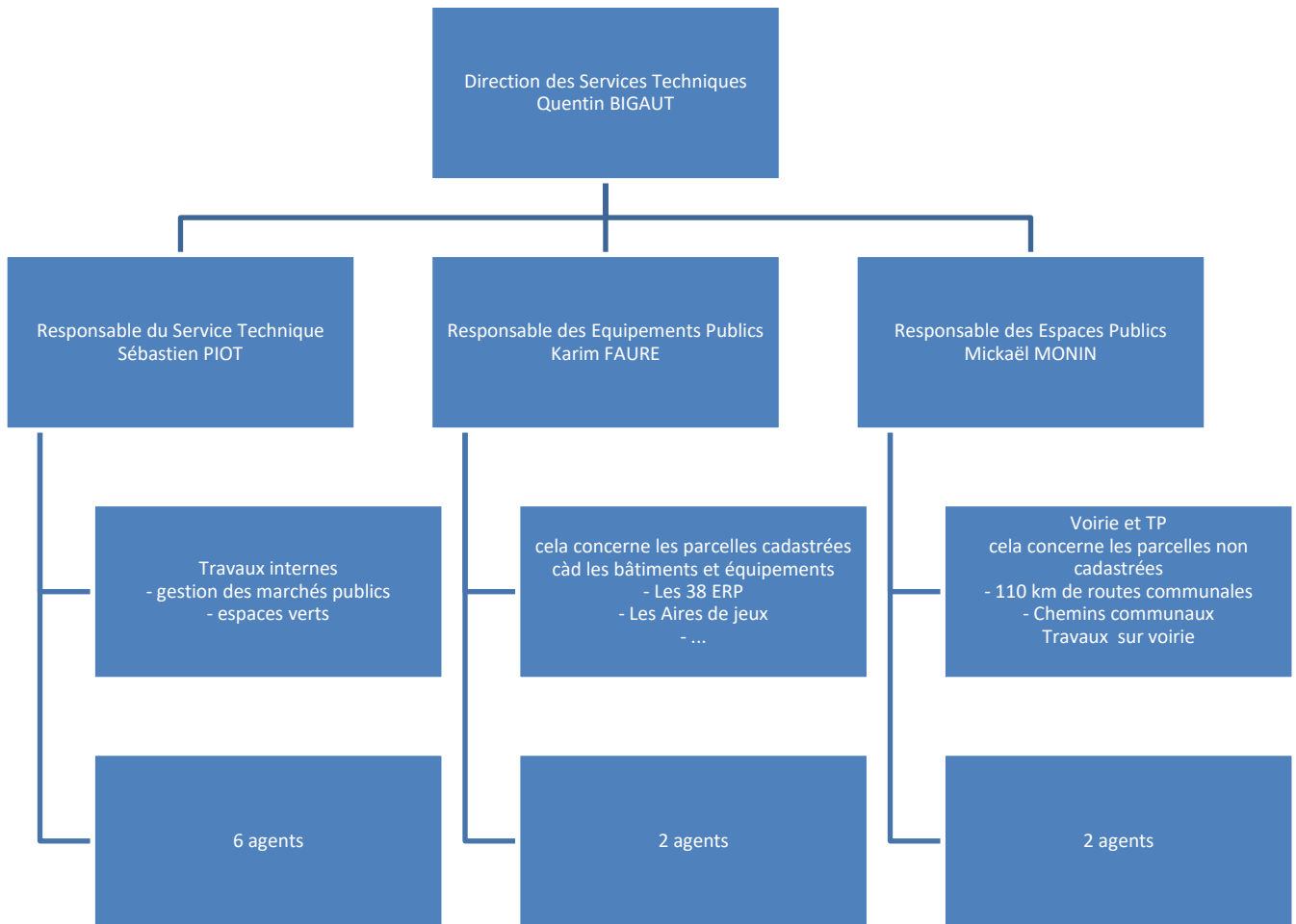
Nicole BROUCHOUD se chargera de la rédaction

Rappel de l'ordre du jour

- Présentation du service technique de la Commune
- Validation par le Comité du compte rendu de la séance du 11 septembre 2023
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
- Réflexion sur le site internet, vitrine de la commune
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de novembre

Présentation du service technique de la Commune

Cette réunion va être essentiellement consacrée à la présentation du service technique par son directeur.



10 agents composent ce service en permanence :

- 2 pour l'entretien des bâtiments et la piscine
- 2 pour la voirie et les manifestations (100km de routes, 50 kms de chemins)
- 6 pour les espaces verts (notamment l'entretien des 200 000m² de pelouse).

Toutes les compétences nécessaires pour les études de travaux et d'entretien ont été intégrées au service. Il y a donc une meilleure maîtrise de l'ensemble de la chaîne d'intervention. La maîtrise d'œuvre des chantiers est assurée en interne depuis 2020.

Sujets abordés dans les questions réponses :

Une reprise du système de fourniture d'eau avec les bornes incendies a été engagée. La suppression des bornes incendies inutilisées ou inefficaces par manque de pression et de débit (exemple pour le bout du réseau au Chaffard) a été décidée. En contrepartie, des citernes ont été mises en place à Buvin et Curtille. Grâce à ce système, les espaces verts sont désormais arrosés uniquement avec de l'eau pluviale.

L'entretien de la piscine représente un gros travail (contrôles notamment). Cela nécessite la présence journalière d'un agent.

Au niveau de la voirie, c'est un budget de 1,5 million d'euros par an. L'entretien des routes et chemins, vu l'étendue de la commune, représente un travail et un coût très importants. Un plan sur 15 ans est établi avec un budget de 700 000 € par an uniquement pour les enrobés. La complexité des différents types de revêtements nous est très bien expliquée. Le coût en fonction du revêtement varie de 5 à 25 €/m².

La fauche est effectuée plusieurs fois par an entre avril et fin septembre. Le travail est calé sur l'évolution de l'ambrosie afin de limiter autant que possible sa propagation. Le budget est de 30 000€ environ.

Une attention est portée à la destruction de l'ambrosie, en occupant un agent à temps complet, sans que cette plante invasive ne puisse être éradiquée. Chaque citoyen doit aussi faire sa part.

Les aires de jeux demandent un contrôle extrêmement rigoureux et très chronophage : contrôle visuel tous les mois, resserrage des équipements tous les trois mois et une fois par an un audit doit être effectué par un cabinet externe. Une attention toute particulière doit être portée sur les équipements en bois qui peuvent générer des échardes provoquant des blessures plus ou moins graves.

Autre contrôle obligatoire : l'air dans les écoles, tous les trois mois.

En fait la réglementation devient de plus en plus contraignante sur tous les contrôles qui sont demandés (écoles, aires de jeux, piscines...). Ces travaux sont chronophages en ressources humaines et malheureusement le nombre d'agents reste le même.

Au niveau des travaux importants engagés, il y a le désamiantage de l'école de Ciers. Ce chantier fait partie de ceux dont les services prennent la maîtrise, sans faire appel à des prestataires externes. Idem pour la démolition de l'ancienne « maison Pillaud » complètement géré par les services en interne.

La cour de l'école de Ciers va être désimperméabilisée pour éviter aux enfants de jouer sur des surfaces goudronnées quand il fait 40°. La commune peut obtenir des subventions pour cette opération.

Une discussion s'engage sur l'importance des arbres en villes. Les immeubles pompent la chaleur et la restituent alors que les arbres au contraire nous protègent de la chaleur en l'absorbant.

Une question est posée concernant les voies qui donnent sur la départementale venant de Saint Didier d'Aoste. Les voies de la montée des Glycines, de la montée vie neuve et du chemin du bert ont une visibilité très réduite. Il faut s'avancer énormément pour voir les véhicules circulants. Ce sont des priorités à droite qui ne sont pas respectées. La question posée est de savoir s'il est possible d'installer des miroirs pour faciliter la visibilité sans avoir à s'engager sur la RD40. Une explication nous est donc donnée sur la procédure concernant une telle proposition. Une demande doit être faite à la Mairie, sachant que la commune n'est compétente que sur la partie agglomération (dans notre cas : la montée des Glycines). Pour le reste elle ne peut que transmettre aux services départementaux. Un rappel des priorités à droite pourrait être explicitement signalé sur la chaussée de la RD40.

Validation par le Comité du compte rendu du 11 septembre

Le compte rendu provisoire du 11 septembre est adopté à l'unanimité. Ayant été transmis tardivement au secrétariat de mairie, il n'a pas encore été validé par Madame la Maire.

Evènements depuis la dernière réunion

- Jean Michel RAUX était seul présent à la visite de la station de pompage des Abrets en Dauphiné (à cause d'un souci sur Veyrins), visite qu'il a trouvée très intéressante. Ceux qui sont intéressés par une visite peuvent se faire connaître auprès de Maurice NICOLAS.
- La rentrée littéraire à la médiathèque fut, comme chaque année, une belle rencontre avec les abonnés.
- Le cycle des conférences de « Ludogaïa » d'automne reprend et la première « peut-on prévoir la biodiversité du futur » était très intéressante. La prochaine sera sur « la vie des sols » et le 21/10 « le four solaire à la maison ». Jean Michel RAUX rappelle que ces conférences sont gratuites et durent une heure le samedi de 16 à 17 heures.

Point sur les dossiers en cours

- La réunion des agriculteurs n'est toujours pas planifiée.
- Projet un arbre/ un habitant : rien de nouveau.
- Parcours de santé : rien de nouveau (en cours).
- Champ de mars : rien de nouveau.
- Projet Atlas : rien de nouveau. Il est souhaitable que nous prenions contact directement avec le chargé de mission de la CCBD.
- Baux ruraux environnementaux : nous attendons le retour de Madame le Maire sur nos propositions faites le 11 septembre.
- Signalétique : pas d'avancement.

Questions diverses

- Roger MORNEY revient sur le manque de visibilité des toilettes publiques.
- Camping : les procédures sont à mettre en œuvre, l'ouverture **dans les meilleures conditions** pourrait se faire en juin 2024.
- Roger MORNEY demande où en est la commune par rapport à la loi « APER » sur l'accélération des énergies renouvelables. Il dit qu'il faut définir :
 - 1/ les énergies qu'on veut favoriser
 - 2/ les secteurs sur lesquels on veut intervenir
- Taxe foncière – Il n'y a pas d'augmentation prévue par la commune.
- Roger BOT nous annonce sa démission du comité. Un appel à candidature a été inséré dans le prochain « vie citoyenne »

Prochaine réunion le lundi 13 NOVEMBRE 2023 9h30 en salle du Conseil municipal

Ordre du jour

- Validation par le Comité du compte rendu du 9 octobre et du compte rendu officiel de septembre
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de décembre

Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Baux communaux	Définir un cahier des charges de renouvellement. Identifier la marche à suivre Donner la légitimité aux membres concernés par ce dossier Etablir la liste des propriétés foncières mise à bail ainsi que les dates de renouvellement	Commission biodiversité Madame le Maire pour l'analyse juridique de faisabilité et pour la légitimité	
Projet ATLAS	Participation de la commission biodiversité au groupe de travail sur le projet.	Madame le Maire pour intégration au groupe CCBD	Attente début projet par la CCBD
Tilleul Thuellin	Il ne semble pas pertinent de supprimer cet arbre mais plutôt de repenser l'aménagement.	Jean Michel RAUX	Proposition à faire après la rencontre sur place ayant eu lieu
Signalétique des bâtiments	Visite des lieux effectuée. A voir maintenant les aspects graphisme puis contact avec le directeur des services techniques	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	A relancer pour la suite
Parcours santé	Recherche de subventions et demande de devis Avancer vers un avant-projet	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD Madame le Maire et ses services	Un plan précis de cet espace sera fourni par la Commune à ce groupe Recherche de subventions et demande de devis
Champ de Mars	Faire valider la réflexion suite à la réunion du 2 juin Avancer sur la recherche d'étudiant pour proposition projet d'aménagement	Jean Michel CAVAGNA Bernadette DIARD Jean Michel RAUX Daniel THEZIER Patrick MARTIN Colette PREVOSTO	Une démarche auprès d'une école d'architecture doit être engagée
Espace vie citoyenne	Proposer un article pour le prochain bulletin	Groupe biodiversité	Date limite pour le prochain n° le 8 novembre